

MAIRIE DE LABRUGUIERE

L'an DEUX MILLE VINGT TROIS, le CINQ OCTOBRE à VINGT heures le Conseil Municipal de la Commune de LABRUGUIERE dûment convoqué, s'est réuni Salle du Conseil Municipal sous la présidence de Monsieur David CUCULLIERES.

PRÉSENTS : David CUCULLIERES, Maire, Corinne VALLES, Vincent ROBERT, Pascale LABROUSSE, Didier PHILIPPOU, Claude GUILHOT, Anne-Marie NEGRE, Jean-François SOLSONA, Claudine CAVAILLES, Jean-Paul GAUTRAND, Nathalie FABRE, Fabienne MACHADO, Jean-Pierre CORNET, Pascal HUC, Anne HOSATTE, Christine DORI-ZIEGLER, Sophie DUBOIS, Jérémie LEMOINE, Carole GAU

REPRESENTES :

<i>Bérengère JULIEN</i>	<i>procuration à</i>	<i>Didier PHILIPPOU</i>
<i>Florence CARIN</i>	<i>procuration à</i>	<i>Nathalie FABRE</i>
<i>Xavier BOCCALON</i>	<i>procuration à</i>	<i>Pascale LABROUSSE</i>
<i>Sébastien GALAUP</i>	<i>procuration à</i>	<i>Corinne VALLES</i>
<i>Jean-François GARCIA</i>	<i>procuration à</i>	<i>Jérémie Lemoine</i>
<i>Christopher MAGALHAES</i>	<i>procuration à</i>	<i>Carole GAU</i>

EXCUSÉE : Bénédicte CAILLE

ABSENTS : Antoine FAHY, Guillaume CHABAL et Stéphanie MALLET

SECRETAIRE DE SEANCE : Vincent ROBERT

AFFAIRES ADMINISTRATIVES

- **Partenariat Ville de Labruguière/MJC : renouvellement de la convention pluriannuelle d'objectifs et de moyens 2023-2024**

Le Maire propose au Conseil Municipal :

- De signer la convention de partenariat pour une durée de 2 ans

Monsieur le Maire procède au vote :

La délibération est adoptée à l'unanimité

- **Partenariat Ville de Labruguière /MJC : convention d'animation et d'accompagnement de projet 2023-2024**

Le Maire propose au Conseil Municipal :

- De signer la convention de partenariat pour une durée de 2 ans

Monsieur le Maire procède au vote :

La délibération est adoptée à l'unanimité

- **Dispositif « École et Cinéma » -« Maternelle et Cinéma » 2023-2024 – participation de la commune**

Le Maire propose au Conseil Municipal :

- D'accepter la participation de la Commune à cette action

Monsieur le Maire procède au vote :

La délibération est adoptée à l'unanimité

AFFAIRES FINANCIÈRES

- **Exercice 2023 Budget principal : Décision Modificative n°1**

Le Maire propose au Conseil Municipal :

- De modifier les inscriptions budgétaires du Budget Principal

Monsieur le Maire procède au vote :

La délibération est adoptée avec :

- *20 voix pour*
- *5 abstentions (Sophie Dubois, Jérémie Lemoine, Jean-François Garcia, représenté, Carole Gau et Christopher Magalhaes, représenté)*

AFFAIRES FONCIÈRES

- **Élargissement de la Route des Enguillès : acquisition foncière Commune / Communauté d'Agglomération Castres-Mazamet :**

Le Maire propose au Conseil Municipal :

- D'acquérir l'emprise foncière à extraire des parcelles cadastrées section K n° 0818, 0822 et 0825

Monsieur le Maire procède au vote :

La délibération est adoptée à l'unanimité (Monsieur le Maire quitte la salle et ne prend pas part au vote)

- **Déclassement du domaine public 9 Quater Boulevard Gambetta**

Le Maire propose au Conseil Municipal :

- De constater la désaffectation matérielle des locaux et de prononcer son déclassement du domaine public pour l'intégrer dans le domaine privé de la Commune.

Monsieur le Maire procède au vote :

La délibération est adoptée à l'unanimité

CADRE DE VIE – RÉSEAUX – ENVIRONNEMENT

- **Assainissement : convention de mandat propriétaire / Communauté d'Agglomération Castres-Mazamet**

Le Maire propose au Conseil Municipal :

- D'autoriser la signature de la convention de mandat

Monsieur le Maire procède au vote :

La délibération est adoptée à l'unanimité

INFORMATIONS

DELEGATION

(Arrêtés, conventions, marchés publics, paraphés par le Maire selon la délégation de compétence, autorisée par le Conseil Municipal du 18/06/2020 - Art L 2122 du CGCT)

Le 30/06/2023 : Décision du Maire de signer un marché de travaux d'entretien pour les routes et pistes forestières avec BARDOU et FILS pour un montant de 32 325 € HT

Le 31/07/2023 : Décision du Maire de signer un accord cadre d'une durée de 2 ans pour des travaux de réfection de revêtements de voiries communales pour un montant maximum de 600 000 € HT avec SIORAT SAS

Le 13/09/2023 : Décision du Maire de signer avec la Caisse d'Allocations Familiales la nouvelle convention 2023 – 2026 « Pilotage du projet de territoire » à compter du 3 juillet 2023 jusqu'au 31 décembre 2026

Nous allons vous donner lecture des Déclarations d'Intentions d'Aliéner (DIA) pour lesquelles la commune a décidé de ne pas exercer son Droit de Préemption :

Décision du 30 juin 2023 sur le bien cadastré section B n° 351, 1049 sis 234, impasse du Bouyssou - 81290 LABRUGUIERE

Décision du 30 juin 2023 sur le bien cadastré section AI n° 442 sis 30, rue Toulouse-Lautrec - 81290 LABRUGUIERE

Décision du 04 juillet 2023 sur le bien cadastré section A n° 724, 726 sis 2112, route François Jacob - 81290 LABRUGUIERE

Décision du 11 juillet 2023 sur le bien cadastré section D n° 278, 1839, 1842 sis 116, Traverse d'Aupillac - 81290 LABRUGUIERE

Décision du 11 juillet 2023 sur le bien cadastré section G n° 1161 sis 350, chemin des Auriols - 81290 LABRUGUIERE

Décision du 12 juillet 2023 sur le bien cadastré section D n° 741 sis 3727, route de Caunan - 81290 LABRUGUIERE

Décision du 17 juillet 2023 sur le bien cadastré section AH n° 53, 54 sis rue Bonnet - 81290 LABRUGUIERE

Décision du 21 juillet 2023 sur le bien cadastré section A n° 732 (issu de la division de la parcelle A n° 565) sis 1921, route François Jacob - 81290 LABRUGUIERE

Décision du 21 juillet 2023 sur le bien cadastré section AE n° 192 sis 10, rue Jean Mermoz - 81290 LABRUGUIERE

Décision du 21 août 2023 sur le bien cadastré section AE n° 114 sis 61, avenue Général de Gaulle - 81290 LABRUGUIERE

Décision du 23 août 2023 sur le bien cadastré section B n° 1003, 1081, 1181, 1229, 1234 sis 1379, route de Laprade - 81290 LABRUGUIERE

Décision du 28 août 2023 sur le bien cadastré section AD n° 173, 175 69, sis avenue François Mitterrand - 81290 LABRUGUIERE

Décision du 04 septembre 2023 sur le bien cadastré section G n° 992, 1024, 1027, 1035, 1036, 1041, 1212 sis 96, impasse de Latour - 81290 LABRUGUIERE

Décision du 08 septembre 2023 sur le bien cadastré section G n° 992, 1027, 1036, 1041, 1212 sis 96, impasse de Latour - 81290 LABRUGUIERE

Décision du 11 septembre 2023 sur le bien cadastré section AB n° 755 sis 44 avenue Robert Schuman - 81290 LABRUGUIERE

Décision du 13 septembre 2023 sur le bien cadastré section C n° 1609 sis 20 impasse la Clé des Champs - 81290 LABRUGUIERE

Décision du 14 septembre 2023 sur le bien cadastré section AB n° 0205 sis 2 rue Camille Doucet - 81290 LABRUGUIERE

Décision du 19 septembre 2023 sur le bien cadastré section B n°1028, 1125 et 1127 sis 796 route de laprade - 81290 LABRUGUIERE

Décision du 19 septembre 2023 sur le bien cadastré section H n°615 , 617, 1194 et 1196 sis 70 hameau de la récuquelle - 81290 LABRUGUIERE

Décision du 26 septembre 2023 sur le bien cadastré section AI n°233 sis 5 avenue d'en Thibaut - 81290 LABRUGUIERE

Décision du 26 septembre 2023 sur le bien cadastré section AK n°239 sis 26 rue du docteur Louis Vignolles - 81290 LABRUGUIERE

Décision du 26 septembre 2023 sur le bien cadastré section C n° 1337 sis 26 Pace d'En Sire - 81290 LABRUGUIERE

Décision du 27 septembre 2023 sur le bien cadastré section B n° 1149, 1151 et 1342 sis lieu-dit Lardicou - 81290 LABRUGUIERE

Décision du 27 septembre 2023 sur le bien cadastré section D n° 0697 et 0698 sis lieu-dit Caunan en Gelis - 81290 LABRUGUIERE

La séance est levée à 20h33

Le secrétaire de séance

Le Maire,

Vincent ROBERT

David CUCULLIÈRES